

Brahim Salah est arrivé en France en septembre 2012. Il est depuis au lycée Diderot où il est un élève dynamique qui suit avec succès sa scolarité, cette année en terminale S. A sa majorité avec le soutien de ses professeurs, il a déposé une demande de visa Etudiant en juin 2013. Il a reçu de la Préfecture de Paris une fin de non-recevoir début septembre.

Le CA du lycée Diderot réuni le 30 septembre 2013 demande à Monsieur le Préfet de Paris et à Monsieur le Ministre de l'Intérieur la régularisation de la situation de Brahim Salah afin qu'il puisse poursuivre sereinement ses études.

Le CA du lycée Diderot réuni le 30 septembre 2013 tient solennellement à réaffirmer qu'il soutient les élèves sans-papiers scolarisés dans l'établissement. La régularisation de leur situation est une condition indispensable à la stabilité de leur vie et à la réussite de leurs études. Il ne peut admettre que des jeunes, devenus majeurs, qui suivent le plus souvent avec succès leur scolarité, reçoivent un avis d'OQTF qui conduit à briser leurs vies et leurs études. Attentif aux situations individuelles des élèves de l'établissement, le CA du lycée contribuera à les accompagner dans leurs démarches vers les Préfectures concernées et le Ministre de l'Intérieur.

Le CA du lycée Diderot réuni le 30 septembre 2013 demande à la Ville de Paris de mettre en conformité l'accessibilité des équipements sportifs utilisés par le lycée (gymnase du stade Ladoumègue et gymnase des Lilas). La situation actuelle pose des problèmes complexes d'organisation quand un jeune handicapé en fauteuil par exemple est scolarisé dans une classe.

Le CA du lycée Diderot réuni le 30 septembre 2013 demande à la Ville de Paris et à la Mairie du 19^{ème} arrondissement une concertation sur les aménagements possibles concernant les passages piétons aux abords du lycée et autour de la porte de Pantin pour accéder aux installations sportives du stade Jules Ladoumègue.

Le CA du lycée Diderot réuni le 30 septembre 2013 demande à la Région Ile de France d'aider financièrement les élèves du secteur industriel lorsqu'ils effectuent leur stage industriel à l'étranger dans le cadre de leur formation.